

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UNIVERSITAIRE ET
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE MACHUMBI

« ISP/MACHUMBI »



BP. 30 GOMA

SECTION LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

**PROBLÉMATIQUE D'EMPLOI DES PRONOMS
PERSONNELS « EN » et « Y » PAR LES ÉLÈVES
DU SECONDAIRE**

Cas des Instituts KASUKA et KIBUA.

Par Emmanuel BANSAMATUMO

*Travail de fin de cycle présenté et défendu en vue de
l'obtention du diplôme de Gradué en Pédagogie
Appliquée.*

Option : Français-Langues Africaines

Directeur : Joseph MUSHUNGANYA SAMBUKERE
Chef de Travaux

Année Académique : 2012-2013

EPIGRAPHE

« La crainte de l'Eternel est le principal point de la science ; mais les insensés méprisent la sagesse et l'instruction ».

(Proverbes 1 : 7)

« Les plus heureux des hommes serait celui possèdent la science de son labeur et travaillant de ses mains, puisant le bien-être dans l'exercice de sa force, son intelligence, aurait le temps de vivre par le cœur et par le cerveau, de comprendre son œuvre et d'aimer celle de Dieu ». **(Georges Sand)**

DEDICACE

À toi mon père MATUMO KINANGO,

À toi ma mère MWANVUA MENOANDA,

À toi MBUNSUX N'KUBA Janvier

À vous frères et sœurs.

Emmanuel BANSA MATUMO.

REMERCIEMENTS

Il y a trois ans que nous avons commencé nos études à l'ISP/MACHUMBI, dans la section lettres et sciences humaines, département de français.

Pendant ces années nous nous sommes heurtés aux multiples problèmes tant financier que sécuritaire ; mais à tout, l'Eternel Dieu a été de notre en nous donnant la force, le courage et l'intelligence de la convaincre. Pour cela notre Dieu mérite nos plus sincères gratitude.

Nous ne serons pas ingrats jusqu'à ne pas manifester notre gratitude aux personnes qui nous ont aidé à la réussite de cette recherche.

Nous remercions sincèrement le Chef de Travaux Monsieur Joseph MUSHUNGANYA SAMBUKERE d'avoir accepté la direction du présent travail, en dépit de ses multiples occupations, ses sagesses, conseils et remarques nous sont restés sans prix.

Notre gratitude reste profonde aussi à tous les membres du corps académique et scientifique de l'Institut Supérieur Pédagogique de MACHUMBI pour l'assiduité de leur formation et l'encadrement continu.

Nous sommes infiniment reconnaissants envers tous ceux qui sont chers et dont les noms ne figurent pas sur cette page qu'ils retrouvent notre gratitude sur cette page.

Emmanuel BANSA MATUMO.

SIGLES ET ABREVIATIONS

TFC	: Travail de Fin de Cycle
ISP	: Institut supérieur pédagogique
SERNAFOR	: Service National de Formation
Masc	: Masculin
Fém	: Féminin
Sing	: Singulier
Plur	: Pluriel
Q	: Question
R	: Réponse
CB	: Cellule de Base
UP	: Unité Pédagogique
CCB	: Chef de cellule de Base
TN	: Tableau Noir
CT	: Chef de travaux
RÉU	: Réussite
E	: Echechs
P	: Professeur
É	: Elève

0. INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1. CHOIX ET INTÉRÊT DU SUJET

Le français, étant une langue étrangère, s'apprend aujourd'hui avec beaucoup de lacunes au niveau tant orthographique qu'oral. C'est ainsi que l'enseignement de la langue française n'est pas une tâche si facile.

Ainsi que l'enseignement des pronoms adverbiaux pose un sérieux problème aux élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années du secondaire.

Notre souci est donc d'essayer de faire sortir les élèves et les enseignants en difficultés de cette crise d'usage des pronoms adverbiaux.

La présente recherche revêt un double intérêt : Les enseignants, les élèves et les responsables de l'éducation pourront s'en servir pour résoudre les problèmes pédagogiques liés à ce sujet d'une part, les chercheurs linguistes ainsi que ceux des autres domaines d'une autre part, utiliseront cette recherche comme outil de référence.

0.2. ETAT DE LA QUESTION

Après avoir fouillé le répertoire des travaux scientifiques de nos prédécesseurs en rapport avec la didactique, nous avons constaté que personne n'avait jusqu'ici présenté pareil travail scientifique ; raison pour laquelle, nous affirmons que notre sujet se veut original.

0.3. PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Entant qu'être social, l'homme a besoin de communiquer avec ses semblables. Selon Larousse, la problématique est la nature des problèmes que se pose un philosophe. Ici, philosophe a le sens de chercheur. Pour mener à bon port notre enquête, nous nous sommes posé les questions telles que :

- a) Qu'est-ce qui est à base des difficultés des élèves dans l'emploi des pronoms adverbiaux ?
- b) À qui faut-il attribuer la faute ?
- c) Que faut-il pour remédier à cette situation ?

- d) À quel degré d'assimilation peut-on évaluer les élèves du secondaire sur l'emploi des pronoms adverbiaux ?
- e) Quelle serait la part de l'Etat congolais en matière de l'enseignement du français ?
- f) Quelle en serait la part de l'enseignant ?

Signalons enfin que le niveau de la maîtrise dont il est question dans le sujet est une simple évaluation de la connaissance des pronoms adverbiaux par les élèves de premières et deuxièmes années du secondaire.

0.4. HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE

Selon le Petit Larousse définit une hypothèse comme étant une supposition que l'on fait d'une chose possible ou non et dont l'on tire une conséquence (Larousse, 1981).

D'une manière générale, une hypothèse est une réponse provisoire à la question du départ qui est issue de la théorie dans une démarche hypothético-déductive ou de l'observation de la réalité dans une démarche déductive.

Cette réponse provisoire sera corroborée ou falsifiée lors de la prochaine étape de la démarche scientifique.

La recherche est entre autre caractérisée par la formulation des hypothèses. On considère en effet que sans hypothèse, on ne peut savoir avec précision ce que l'on cherche à réaliser dans la recherche.

L'hypothèse est ainsi considérée comme le fil conducteur de la recherche.

En ayant à l'esprit le sens de l'hypothèse, au regard des questions de départ, nous retenons pour notre recherche les principales hypothèses suivantes :

- * La difficulté dans l'emploi des pronoms adverbiaux par les élèves des premières et deuxièmes années du secondaire est due à :
 - a) – La non maîtrise des certaines règles grammaticales y relatives par les élèves ;
 - La pauvreté des parents causée par la guerre fréquente qui trouble la région ;

- b) La faute serait attribuée, d'une part, aux professeurs de français non qualifiés de ce cycle qui éprouveraient des difficultés dans la transmission de cette matière qui n'ont pas d'outils de travail et d'autre part, aux élèves qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer en français.
- c) Pour trouver une meilleure solution à cette situation, il serait mieux que l'école mette à sa disposition une équipe qualifiée et une documentation suffisante, riche, et organiser à l'intention de ses enseignants de français des séances de SERNAFOR et leur disposer du programme national de l'enseignement du français ;
- d) L'assimilation de l'emploi des pronoms adverbiaux est revue à la baisse par les élèves du secondaire.
- e) L'Etat congolais disposerait des documents nécessaires (livres, programmes adaptés) pour que nos enseignants ainsi que nos élèves puissent s'en servir ;
- f) Enfin, malheureusement, l'enseignant, lui-même enseignerait dans une confusion les notions aussi capitales.

0.5. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Pour en arriver aux résultats de notre recherche, nous allons recourir à la méthode d'enquête et d'analyse.

Certains procédés aideront ces méthodes pour mener à bon port l'étude.

0.5.1. La méthode d'enquête

Il convient de définir les concepts « METHODE » et « ENQUETE »

MASIALA, M, définit la méthode comme étant « une marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité d'un ensemble d'opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée » (MASIALA, M, cité par KAKULE : 2010 -2011).

PINTO et **GRAWITZ** définissent la méthode comme « l'ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit ».

En pédagogie, « la méthode » est la voie à suivre, une manière de s'y prendre pour donner l'enseignement dans les meilleures conditions pour obtenir du succès ».

Quant à l'ENQUETE, elle est une étude d'une question réunissant des témoignages, des expériences, des documents : (Dictionnaire Maxipole, LAROUSSE 2011).

Après avoir défini ces concepts, nous voulons montrer la façon d'application de cette méthode : par un texte écrit (question d'enquête) que nous avons soumis aux élèves des premières et deuxièmes années de nos écoles précitées, l'institut KASUKA et l'institut KIBUA. Nous arriverons à évaluer les niveaux d'assimilation de degré d'emploi des pronoms adverbiaux chez ces apprenants.

0.5.2. LA METHODE D'ANALYSE

L'enquêteur est sur terrain pour récolter des données ; les résultats obtenus après correction des copies des élèves seront analysés et interprétés pour arriver à comprendre et à corriger les difficultés d'assimilation de l'emploi des pronoms adverbiaux.

Des pistes de solution des éléments non maîtrisés seront dégagées.

0.5.3. LA TECHNIQUE DOCUMENTAIRE

Elle consiste à rassembler les matériaux ayant trait avec le sujet. Ainsi, nous avons recourir aux documents qui prescrivent l'emploi des pronoms adverbiaux en l'occurrence ceux de la grammaire française.

0.6. OBJECTIFS DU TRAVAIL

En entreprenant cette recherche, nous poursuivons les objectifs suivants :

- * Viser le degré de l'emploi des pronoms adverbiaux par le élèves des 1^{ères} et 2^{èmes} années du secondaire ;
- * Vérifier le niveau de ces élèves, savoir s'il est haut, moyen ou bas par rapport à la maîtrise des notions de notre étude.

0.7. DELIMITATION DU SUJET

Excepté l'introduction et la conclusion, notre travail comporte deux parties ou chapitres

- * La première partie se focalise sur la valeur et l'usage des pronoms. Dans cette partie nous avons essayé de donner les différents emplois des pronoms adverbiaux et fournir les renseignements sur l'enseignement de français au degré élémentaire du secondaire
- * La deuxième partie traite de l'enquête pour plus de précisions, nous nous sommes rendus sur le terrain dans le seul but de voir la façon les élèves maîtrisent l'emploi des pronoms adverbiaux EN et y.

0.8. DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de nos recherches, nous nous sommes heurtés à des difficultés :

- Les manques des travaux de référence : notre thème étant nouveau, il nous a été difficile de nous retrouver facilement pour illustrer une idée en d'orienter notre travail dans le domaine de la pédagogie.
- La pauvreté : Il ne nous a pas été rose de nous abonner aux bibliothèques pour nous approvisionner en documents en dehors de notre milieu étudiantin, par manque des moyens financiers mais aussi une difficulté due à l'insécurité grandissante causée par la guerre qui traverse le mieux d'origine.

Mais face à tous ces obstacles, nous avons fait le mieux de nous-mêmes pour présenter l'essentiel de cette recherche.

CHAPITRE PREMIER. APPROCHE CONCEPTUELLE

1.0. INTRODUCTION

Les présents travaux traitent du domaine de la didactique spéciale de l'enseignement du français en général, et celle de l'enseignement de la grammaire française, en particulier.

Il s'agit ainsi de répondre à la difficulté que rencontrent non seulement les élèves, mais ainsi toute personne qui utilise le français comme moyen ou instrument de communication sur l'emploi des pronoms personnels EN et Y dans les phrases. Le chapitre s'articule sur les notions de l'évaluation, l'assimilation, le pronom et la présentation des écoles d'étude.

1.1. EVALUATION

1.1.1. Définition

L'évaluation vient du verbe "Evaluer".

"Evaluer" : - C'est vérifier les capacités des élèves

- C'est contrôler leurs capacités
- C'est interroger, examiner, tester les élèves

(Module de formation pour directeur et enseignant 2003, 18)

Ethologiquement, l'évaluation vient du latin « Evaluer » qui signifie : Extraire une valeur se trouvant dans quelqu'un. Dans la dot module, nous lisons quelques pédagogues qui ont défini de plusieurs façons le concept « Evaluation ». Chaque enseignement assuré se termine en lieu scolaire ou académique par une évaluation.

Selon JEAN MARIE DEKETELE venant du verbe évaluer : C'est donc recueillir un ensemble des formations suffisamment pertinentes, valides, fiables et examiner le degré dans le quotient entre cet ensemble d'informations et de critères adéquates aux objets fixés au départ, au piste en cours de route dans le but de prendre une décision. Il dit : « Dis-moi comment tu évolues, je te dirai comment tu enseignes et qui tu formes : DEKETELE ;

J. CARDING, 1984 p.2 : L'évaluation en éducation est une démarche d'observation et d'interprétation des effets de l'enseignement visant à guider les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'école ;

Pour G. DELANDSHEER, l'évaluation est nécessaire en éducation. Il affirme que l'évaluation mérite une place de choix dans l'enseignement dont il fait partie intégrante ;

E. PLANCHARD, souligne la nécessité de l'évaluation à ce sens qu'elle éclaire le travail du professeur en permettant des éventuelles modifications dans son action didactique.

Elle stimule les élèves et les parents. Elle rend possible les sélections et les orientations désirables des élèves.

* **POUR QUOI EVALUER**

On évalue avant, pendant ou après l'enseignement pour :

- Vérifier si les objectifs fixés sont atteints ;
- Voir si les méthodes utilisées ont été efficaces ;
- Connaitre le niveau des élèves ;
- Savoir si le programme répond aux besoins des élèves ;
- Contrôler l'assimilation.

(Module de formation des directeurs et enseignants 2003, 23).

Pour le congolais J.M. DEKETELE, après l'évaluation,

Il faut une prise des décisions à savoir :

La certification.

C'est la décision consistant à engager les élèves selon leurs niveaux de réussite en classe.

Le classement

C'est une proclamation de ceux qui ont échoué et ceux qui ont réussi.

La prédiction

Elle consiste à orienter les élèves d'après un test d'examen.

LES FORMES D'ÉVALUATION EN DIDACTIQUE

L'évaluation en didactique prend plusieurs formes opposées deux à deux.

Évaluation externe

C'est celle effectuée pour une personne qui n'a pas assuré les enseignements et **l'évaluation interne** est assurée par la personne même qui a dispensé les enseignements.

Évaluation quantitative

Elle s'exprime en terme des notes chiffrées et l'évaluation qualitative est marquée par des appréciations suivantes :

De 70 à 90 : l'on marquera très bon (TB) ;

De 50 à 69 : c'est bon (bon) ;

De 40 : assez bon.

Évaluation ponctuelle

Elle est effectuée à des périodes réglementées et **l'évaluation continue** s'effectue constamment.

Auto-évaluation

Elle se fait par l'élève lui-même, et **l'hétéro-évaluation continue** se fait par une autre personne. (KANYUME, K.O. 2009).

Signalons ici que, l'évaluation dont il est question dans ce travail est une évaluation externe.

En effet, malgré notre intervention personnelle pendant la période de stage au secondaire, nous n'étions pas titulaire de cours de français pour assumer un enseignement permanent aux élèves du secondaire que nous cherchons à évaluer.

L'ASSIMILATION

Du latin « Assimilation » est du verbe latin « Assimilare », l'assimilation est un acte de l'esprit s'appropriant des connaissances qu'il acquiert c'est pourquoi assimiler, ce sera intégrer les nouvelles connaissances dans sa vie intellectuelle.

Dans le même cadre pédagogique, lorsque l'apprenant a assimilé une connaissance quelconque, lorsqu'il sera à mesure de répondre aux questions d'évaluation et épanouir lui-même ses propres connaissances ou s'appuyant sur cette première. (Robert, 2000).

1.2. PRESENTATION DES ECOLES D'ETUDES

1.2.1. L'INSTITUT KASUKA

1.2.1.1. *Milieu physique*

En province du Nord-Kivu, territoire de Walikale, collectivité de Wanianga, groupement d'Ihana, localité de Banamatumo. L'institut Kasuka se situe dans la paroisse 8^e CEPAC de Kasuka précisément au fond du village, cette école est limitée à l'Est par la route principale menant de Walikale vers Goma, à l'Ouest par la rivière Kasuká et la colline Pindi. (Végétation non habitée).

Au Nord par l'école primaire de Kasuka et au Sud par la végétation non habitée.

1.2.2.2. *Historique de l'école*

Cette école a été créée en 1994.

En voici la succession des chefs d'établissement :

1. TABU de 1994 à 1997 ;
2. BASHISHA MUHOMBO de 1997 à 2006 ;
3. AKILIMALI SABUNI John de 2006 à 2008 ;
4. MASHAMBA KAKERE de 2008 à 2009 ;
5. AKILIMALI SABUNI John de 2009 à 2010 ;
6. BULENDA BANUNSANE Sophonie de 2010 jusqu'à 2013...

1.2.1.3. Organisation matérielle

L'école est construite en matériaux semi-durables dont nous avons 3 classes en tôles et 3 classes en chaumes (MANGOBO).

Le bureau est construit en bisé, les bancs sont fixés de 1^{ère} à 6^{ème} et se dénombrent à 130. Les tableaux sont fabriqués en planche. La préfecture a un bureau du préfet et une salle d'attente. Dans ce bureau, on compte deux étagères où sont déposées les fournitures du bureau avec une table, quatre bancs et une chaise.

A ce qui concerne les manuels, les livres sont incomplets aux cours d'option qui nécessite encore un effort d'achat d'autres manuels. Tous les matériels didactiques étaient pillés à la guerre. Les installations hygiéniques sont en terre bâtie.

1.2.1.4. Organisation pédagogique

L'école organise l'unité pédagogique dont le chef d'établissement est le chef de cellule de base.

Les unités pédagogiques groupent les branches de cours de la manière suivante :

- Français et Anglais 1^{ère} à 6^{ème} forment une cellule de base dirigée par le professeur de langue. BULENDA BAMUNSANE.
- Math, physique et biologie 1^{ère} à 6^{ème} forment une deuxième cellule de base dirigé par MUKANDIRWA BUTU.
- En caractère cours d'option 3^e à 6^e forment la troisième cellule de base dirigée par NSAMAMBA KAFAYO.
- Culture 1^{ère} à 6^{ème} forment la quatrième cellule de base dirigé par KAHOMBO MUISSA.

Commentaire : Ces quatre cellules de base constituent l'unité pédagogique de l'institut Kasuka qui se fait deux fois par semaine, le mardi et le samedi à chaque semaine aux deux dernières heures de cours.

1.2.1.5. Aspect administratif

L'école recouvre toutes les conditions nécessaires de son agrément :

C'est une école mécanisée avec son arrêté d'agrément «N° MINESP/CABMIN/0011/00584/94 du 4/41994 ».

Elle fonctionne avec le numéro SECOPE 6118415.

L'école est du type de gestion « conventionnée protestante ». C'est une école de 6 classes organisée avec 9 professeurs et un chef d'établissement qui est le préfet d'études ; les professeurs constituent les corps enseignants et le préfet le professeur administratif.

Administrativement, cette école a une préfecture et une salle de professeurs, BULENDA BANUNSANE considéré comme agent administratif secondé par un professeur responsable dont NSAMAMBA KAFAYO et un directeur de discipline nommé SHIMIRAY MWINDO. Cette école a comme superficie de plus au moins 200m², cadastré par le cadastre territorial de Walikale.

L'arrêté de cette école a été signé par le ministre de l'enseignement, Monsieur SEKIMONYO.

Commentaire : tous les professeurs et le préfet sont mécanisés et payés par l'Etat.

1.2.2. L'institut KIBUA

1.2.2.1. Milieu physique

En province du Nord-Kivu, territoire de Walikale, collectivité de Wanianga, groupement d'Ihana, localité de Banabuhini.

L'institut Kibua se situe dans la paroisse de Kibua à la proximité de la route Walikale vers Goma dans le côté droit de la route.

A l'Est de cette école nous avons l'école NSINDO/ KALONGE ; A l'Ouest l'institut KILIMA/ MERA ;

Au Nord l'école primaire CBCA Kibua ; Au Sud la végétation non habitée.

1.2.2.2. Historique de l'école

Cette école a été créée en 1994 par le premier préfet des études BENGÉ LUENDO qui avait fait 3 ans à la responsabilité ; le second Bertin BYADJIRA HABINA MWISHO ; celui-ci avait fait deux ans ; secondé par MIREMBA IMANI qui avait fait une année ; ce dernier était remplacé par BUSANGA KANYANGE jusqu'aujourd'hui.

Nous représentons ces chefs d'établissement par leur succession à la tête de l'école.

1.2.2.3. Organisation matérielle

Cette école est bien matérialisée par sa construction bâtie en matériaux durables comportant ainsi à son sein nous avons des pupitres, des tableaux, des tables, des chaises etc.

Quant aux manuels scolaires cette école disposait de nombreux documents, mais suite aux guerres tous étaient pillés, perdus, et vendus.

Lorsque nous nous sommes rendu sur le terrain, nous avons vu une petite préfecture intercalée au milieu des classes. A l'intérieur de ce bureau, nous avons trouvé comme matériel notamment : étagères, tables, chaises, compas, cartes géographiques etc.

Hormis les latrine, cette école est composée de 9 locaux dont 8 classes et une petite préfecture une paillote en pailles installé dans la cour scolaire sert de salle des professeurs.

1.2.2.4. Organisation pédagogique

A ce qui concerne l'organisation pédagogique, l'école organise l'unité pédagogique dont le chef d'établissement est le chef de cellule de base.

Les unités pédagogiques groupent les branches de cours de la manière suivante :

- Les langues 1^{ère} à 6^{ème} forment une cellule de base dirigée par le préfet des études.
- Les sciences 1^{ère} à 6^{ème} forment une deuxième cellule de base dirigée par un professeur doué répondant BUTU IRAY.
- En caractère cours d'option 3^{ème} à 6^{ème} forment troisième cellule de base dirigée par le responsable BYAMUNGU BITA.
- Culture 1^{ère} à 6^{ème} forment quatrième cellule de base dirigée par BURONGU BAKANGANE

Ces quatre cellules de base constituent l'unité pédagogique de KIBUA qui se fait trois fois par semaine, le mardi, jeudi et samedi leurs réunions se tiennent aux deux dernières heures de cours.

1.2.2.5. Aspect administratif

L'institut Kibua est une école qui recouvre toutes les conditions nécessaires de son agrément :

- C'est une école mécanisée avec son arrêté d'agrément «N°MINEPSP/CAB MIN/001/028/94 du 27/09/1994 »
- Son N°SECPE : 6129476
- En gestion « conventionnée catholique ». C'est une école de 8 classes organisées avec 12 professeurs et un chef d'établissement qui est le préfet des Etudes.

Localement, le préfet des études est secondé en cas de besoin, par un professeur responsable et assisté par le comité des parents avec lequel il est appelé à collaborer pour l'entretien permanent de l'école.

1.3. GENERALITE SUR LES PRONOMS PERSONNELS

1.3.1. Définition

Les pronoms personnels, selon Maurice Grevisse, désignant les êtres en marquant la personne grammaticale, donc en indiquant qu'il s'agit :

- Soit de l'être qui parle (1^{ère} personne) : Je lis, nous lisons.
- Soit de l'être à qui l'on parle (2^{ème} personne) Tu lis, vous lisez.
- Soit de l'être de qui l'on parle (3^e personne) Il lit, ils lisent.

Remarque : C'est seulement à la 3^e personne que le pronom personnel représente, remplace un nom déjà exprimé. (GREVISSE, M, ...)

Tableau N°1 : Liste des pronoms personnels

			1 ^{ère} personne	2 ^e personne	3 ^e personne	Pr. Réfl 3 ^e personne
Singulier	Atones	Sujet	Je	Tu	Il, elle	
		Obj.dir	Me	Te	Le, la	Se
		Obj.ind	Me	Te	Lui	Se
	Toniques	Sans prép				
			Moi	Toi	Lui, elle	Soi
Pluriel	Atones	Sujet	Nous	Vous	Ils, elles	
		Obj.dir	Nous	Vous	Les	Se
		Obj.indir	Nous	vous	Leur	Se
		Sans prép.				
	Toniques		Nous	Vous	Eux, elles	Soi

1. Autrefois le pronom pouvait représenter un nom indéterminé :

Ex : Si vous êtes si touchés de curiosité exercez-la du moins en un sujet noble
(la Bruyère)

- Cet usage se retrouve exceptionnellement dans la langue actuelle :

Ex : par grand vent, qui agite nos tentes... (p. loti)

Outre ces formes il y a EN et y, qui sont pronoms personnels quand ils représentent un Nom, une préposition, une idée.

Remarque :

- 1. Me, te, se sont toujours, dans la prononciation, Atones, c'est-à-dire dépourvus d'accent d'intensité, ils précèdent un verbe (ou un pronom), sur le quel ils s'appuient intimement :

Ex : Qu'on me pardonne. – Qui te l'a dit ?

On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain (la font).

Moi, toi, soi, eux sont toujours toniques :

Ex : crois-moi : - C'est à toi que je parle, non à eux.

Chacun pour soi, dit l'égoïste.

Les autres pronoms personnels sont toniques ou Atones selon leur fonction et leur place par rapport au verbe :

Ex : on nous parle (Atone) – parle-nous (toniques).

2. Les formes toniques peuvent être renforcées par l'adjonction de même :

Ex : moi-même, toi-même, etc.

Nous, vous peuvent être renforcé par Autres :

Ex : nous autres, vous autres

3. Dans les formes atones, je, me, te, se, le, la, la voyelle s'élide devant un verbe commençant par une voyelle ou un h muet, et devant en, y :

Ex : j'ouvre, il m'appelle, je l'honore, tu t'en vas, je l'y en voie.

4. Le pronom personnel est dit réfléchi lorsqu'il sert à former les verbes pronominaux ; il reflète alors le sujet (tantôt il est complément d'objet :

Ex : je me blesse, je me lave les mains ; ils se réconcilient ; - Tantôt il n'a aucune fonction logique :

Ex : je m'évanouis

Le pronom réfléchi est pour la 1^{ère} personne : me, nous : je me blesse, nous nous blessons.

Pour la 2^e personne : te, vous : tu te blesse ; vous vous blessez.

Il n'a pas de forme spéciale qu'à la 3^e personne :

Ex : Soi, se : il se blesse. – Chacun pense à soi.

1.3.2. Sortes de pronoms personnels

En s'appuyant sur les allégations de Maurice Grevisse, on distingue :

- Le pronom personnel sujet
- Le pronom personnel complément
- Le pronom personnel attribut
- Pronom réfléchi
- Pronom EN et y.

1.3.3. Emploi des pronoms personnels

Les pronoms personnels peuvent remplir, dans la phrase, les mêmes fonctions que les noms. Ils peuvent être :

1° Sujets : Je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles – et dans certains cas :

Moi, toi, lui, eux.

2° Compléments d'objet directs : me (après impérat : moi), te (après impérat : toi), le, la, se, nous, vous, les.

3° Compléments d'objet indirects sans préposition : me, te lui, se, nous, vous, leur.

4° Compléments précédés d'une préposition : moi, toi, lui, elle, soi, nous, vous, eux, elles.

Ces dernières formes s'emploient aussi comme attributs et comme mots renforçant le sujet, le complément d'objet direct ou indirect. (GREVISSE, M, ...).

Remarque – On voit que le pronom personnel peut présenter des formes différentes selon sa fonction ; il a donc gardé une certaine déclinaison : il a un cas sujet (nominatif) et un cas régime [= cas du complément, qui comprend le cas du complément d'objet direct (accusatif), le cas du complément d'objet indirect (datif), le cas prépositionnel (ablatif)].

a. PRONOM PERSONNEL SUJET

Le pronom personnel sujet est le plus souvent une forme atone : je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles.

Les formes toniques moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles, s'emploient comme sujets :

1° Quand le pronom sujet est suivi d'une apposition ou d'une proposition relative : lui, loup, gratis le guérirait (la Font)

Moi, qui, grâce aux dieux, de courage me pique.

En ai pris la fuite de peur. (id).

2° Quand le pronom sujet s'oppose à un autre sujet ou le renforcé : eux le sentaient vaguement ; lui, plus nettement (R. Bazin).

Je le sais bien, moi.

3° Dans les propositions où il y a ellipse du verbe :

Qui vient ? – Moi.

4° Quand le pronom sujet est joint à un ou plusieurs autres sujets :

J'espère que ni moi ni mes enfants ne verrons ces temps-là (vigny)

5° Avec l'infinitif exclamatif ou interrogatif, avec l'infinitif de narration et avec le participe absolu (§392) :

Moi ! le faire empereur ? (Racine)

Eux de recommencer la dispute à l'envi (la Font)

Eux répus, tout s'endort (id)

6° Comme sujets réels et avec le gallicisme c'est ... que :

Il n'y eut que lui de cet avis.

C'est moi qui suis Guillot. (la Font)

Le pronom il s'emploie comme neutre sujet avec les verbes de forme opérationnelle et suivis du sujet réel :

Il neige. – il est arrivé un malheur.

b. PRONOM PERSONNEL COMPLEMENT

Le pronom personnel complément est le plus souvent une forme atone : me, te, se, le, la, lui, nous, vous, les, leur : on me voit, on lui nuit.

Les formes toniques : moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles, s'emploient comme compléments :

1° Pour renforcer un complément : on l'estime, lui.

2° Quand le pronom personnel complément est joint à un ou plusieurs autres compléments de même espèce que lui.

Ex : Il contemplait la foule sans distinguer ni moi ni personne

3° Dans les propositions où il y a ellipse du sujet et du verbe : Qui blâme-t-on ? – Toi.

4° Après un impératif affirmatif – Sauf devant EN et y :

Ecoute-moi (mais : donnez-m'en, menez-m'y)

5° Après une préposition :

Qui n'est pas avec moi est contre moi

Gloire à toi, héros inconnu, qui as défendu la patrie et qui es mort pour elle !

6° Après ne ... que est avec le gallicisme c'est ... que :

On n'admire que lui – c'est toi que je cherche

Remarque : 1. Dans des phrases comme les suivantes, mettez bien, avec à, la forme tonique du pronom personnel complément :

Ces ruines (...) à moi signalées. (P. Loti)

Les choses à lui destinées. (G. Duhamel)

Gardez-vous de dire : ces ruines me signalées ;

Les choses lui destinées ;

La lettre vous envoyée, etc. (GREVISSE, M, ...)

2. Pour le pronom personnel explétif (goûtez-moi cela).

Le s'emploi comme pronom neutre complément :

1° Pour représenter ou annoncer une idée, une proposition :

Tu te justifieras après, si tu le peux. (Corneille).

Nous le jurons tous, tu vivras :

2° Dans certains gallicismes où il exprime une notion vague :

Vous le prenez bien haut. – Je vous le donne en cent, etc.

3° Facultativement dans les propositions comparatives après autre, plus, moins, mieux, etc. :

Il est autre que je ne croyais, que je ne le croyais (acad)

1.3.4. Place du pronom personnel complément d'objet

a. Le pronom personnel complément d'objet d'un impératif sans négation se place après le verbe :

Regarde-moi, obéissez-lui.

Avec un impératif négatif, il se place avant le verbe.

Ne me livrez pas, ne leurs obéissez pas

b. Si un impératif sans négation a deux pronoms compléments d'objet, l'un direct, l'autre indirect, on place le complément d'objet direct le premier :

Ex : Dites-le-moi

Toutefois, il arrive qu'ait l'ordre inverse :

Rends-nous-les (Hugo).

Mais si l'impératif est négatif, le pronom complément d'objet indirect se place le premier :

Ne me le répétez pas.

Toutefois lui et leur font exception :

Ne le lui dites pas, ne le leur dites pas

a. Avec un mode autre que l'impératif, les formes atones compléments d'objet me, te, se, le, la, lui, nous, vous, les, leur se placent avant le verbe (avant l'auxiliaire dans les temps composés).

Je te conduirai ... on leur nuit. – Tu lui as parlé.

b. Quand le verbe a deux compléments d'objet, l'un direct, l'autre indirect, celui-ci se place le premier (sauf avec lui et leur).

Tu me le dis. – Nous le lui dirons.

- c. La formes toniques compléments moi, toi, soi, elle, nous, vous, eux, elles se placent généralement après le verbe : nous les blâmons, **eux** – on m'obéira, à moi.

Elles précèdent parfois le verbe, par effet de style :

A toi (...) je ne cèlerai rien (corneille)

- d. Avec un infinitif complément d'un verbe principal, le pronom personnel complément de cet infinitif se place immédiatement avant ce dernier :

Je veux le voir.

Toutefois si l'infinitif est complément de **voir**, **entendre**, **sentir**, **laisser**, **faire**, **regarder**, **envoyer**, le pronom personnel complément de cet infinitif se place avant le verbe principal :

Ce paquet, je **le** ferai prendre. – Ne **le** faites pas prendre

Cette maison, je l'ai vu bâtir : à moins que le verbe principal ne soit à l'impératif sans négation : Faites-**le** prendre.

PRONOM PERSONNEL ATTRIBUT

Les formes toniques **moi**, **toi**, **lui**, **elle**, **soi**, **nous** **vous**, **eux**, **elles** s'emploient comme attributs après le verbe être (surtout avec le sujet **ce**) :

Mon meilleur ami, c'est **toi**

Est-ce votre mère ? – oui, c'est **elle**

Pourquoi suis-je **moi** ?

- a. Pour représenter un nom déterminé (c'est-à-dire précédé d'un article défini ou d'un adjectif possessif, démonstratif, etc) on emploie comme pronom attribut un

un des pronoms **le**, **la**, **les**, accordé avec ce nom :

La reine, je **la** suis

Etes-vous les **juges** (mes juges, ces juges) ? – Nous **les** sommes.

- b. Pour représenter un adjectif ou un nom indéterminé (c'est-à-dire, sans article ou précédé de l'article indéfini ou de l'article partitif), on emploie comme pronom attribut le neutre **le**, invariable :

Etes-vous chrétienne ? – Je **le** suis.

Ils étaient juges, ils ne **le** sont plus

Est-ce une servante ? – Elles **le** fut

Le neutre, peut représenter comme attribut un participe passif : sans vous, je serais haï et digne de l'être. (Fénelon).

Il peut aussi représenter, en le faisant sous-entendre au passif, un verbe qui précède à l'actif :

Cet usage est condamné par Littré et par beaucoup de Grammairiens, mais il est attesté par nombre de bons auteurs :

On ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. (Voltaire).

Ne vous laissez pas troubler (...). J'avoue que je l'ai été, moi-même au début

Moi-même au début. (A. Maurois)

PRONOMS REFLECHIS

A la 1^{ère} personne, on emploie comme réfléchis les pronoms **me**, **nous** :

Je **me** blesse, nous **nous** blessons.

A la 2^e personne, te, vous :

Tu **te** blesse, vous **vous** blessez.

A la 3^e personne, le pronom réfléchi a deux formes spéciales :

Une forme atone : se (toujours devant le verbe);

Une forme tonique : **soi** (après le verbe) :

Il (s) **se** blesse (nt) ; chacun pense à **soi** ;

Remarque : - Au point de vue de sa valeur logique le pronom de forme réfléchi a tantôt un sens réfléchi, tantôt un sens non réfléchi :

- a. **Au sens réfléchi** : il indique, comme complément d'objet direct ou indirect, que l'action revient sur le sujet :

Je **me** blesse, -Tu **te** nuis.

Au pluriel, il peut marquer un sens réciproque :

Nous **nous** querellons. – Ces deux hommes **se** disent des injures.

- b. **Au sens non réfléchi** : il ne marque aucunement que l'action revient sur le sujet : il n'est pas alors analysable séparément et fait corps avec le verbe. Il s'emploie ainsi, soit comme pronom sans fonction logique :

Je **m'**évanouis, je **me** meurs ;

Soit comme pronom auxiliaire de conjugaison servant à faire exprimer du verbe l'idée du passif :

Le blé **se** vend bien

Soi, seul ou renforcé par **même**, ne se rapporte, en général, qu'à un sujet indéterminé et singulier :

Chacun travaille pour **soi** (acad).

Remarques :

- 1. Avec un sujet déterminé, on emploie généralement **lui, elle (e) eux** :

Racine avait contre **lui** toute la vicille génération. (J. Le maître).

Mais il ne serait pas incorrect de mettre **soi** comme à l'époque classique :

Le feu s'était de **soi-même** éteint. (Flaubert)

Il a soudain peur de **soi-même**. (G. Duhamel)

En particulier on met **soi** pour éviter une équivoque et ordinairement aussi quand le sujet désigne un type :

Le frère de Paul me parle toujours de **soi**.

L'égoïste ne vit que pour **soi**.

- 2. Soi-disant s'applique à des personnes ou à des choses :

De **soi-disant** docteur (acad)

Ce **soi-disant** défaut (M. Barrès)

Il peut se dire au sens adverbial de « **censément** » : vous m'avez consulté **soi-disant** au sujet de votre femme de chambre. (M. Prévost)

1.4. LES PRONOMS « EN » ET « Y ».

En et **y** sont pronoms personnels quand, représentant, soit un nom de chose ou d'animal, soit une idée, ils équivalent, le premier à un complément construit avec **de**, le second à un complément construit avec **à** ou **dans** :

J'aime beaucoup paris et **j'en** admire les monuments. (Acad)

Cheval est vicieux : défiez-vous-**en**.

Vous chantiez ? **j'en** suis fort aise. (la font)

Voici une lettre : vous **y** répondrez

Ce chien est caressant : je m'**y** suis attaché.

On meurt comme on a vécu : pensez-**y** bien

Il a un jardin ; il **y** cultive toute sortes de légumes

Remarques

1. Il est parfois difficile de décider si **en** (du lat. inde. Delà) et **y** (du lat. ibi, là) sont adverbes de lieu ou pronoms personnels.

On pourra observer, en particulier :

a) qu'ils sont pronoms personnels quand ils représentent un nom ou une proposition :

Ex : Viens-tu de la ville ? oui, j'en viens.

Vous risquez gros : pensez-y bien.

b) Qu'ils sont adverbes de lieu lorsque, ne représentant ni un nom, ni une proposition, ils équivalent à « delà, « là » :

Ex : sons-tu d'ici ? oui, j'en sons.

N'allez pas là : il y fait trop chaud.

2. EN et Y ont une valeur imprécise dans un grand nombre d'expression, telles que :

Ex : S'en aller, en vouloir à quelqu'un c'en est fait, il y va de l'honneur, il n'y paraît pas, n'y voir goutte, il s'y prend mal, etc.

En et y représentent parfois des noms de personnes :

C'est un véritable ami : je ne pourrai jamais oublier les services que j'en ai reçus. (acad).

C'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas (ld).

1.4.1. Sens du pronom « EN »

Pour Paul Robert, pronom adverbial (XI^e ; ent, X^e ;) du latin « Inde ».

"EN" est un pronom adverbial représentatif d'une chose, d'un énoncé, et quelque fois (sauf en fonction de complément du nom) d'une personne.

De ce (s) ..., de cette..., de cela (ROBERT, P, 2003).

I. (Complément de verbe)

1° Indique le lieu où l'on vient, la provenance, l'origine.

« De ce lieu-ci je sortirai. Après quoi je t'en tirerai ». (LA FONT).

Aller chez lui ? Mais j'en viens : « Une bataille, parce qu'ils espéraient en voir sortir une défaite » (MADELIN).

Il en terra un Joli bénéfice.

On en ferait un roman. Qu'est ce qu'on en fera, de cet enfant ? fig (Cause, agent).

La maladie est grave, il risque d'en mourir.

J'ai trop de soucis, je n'en dors plus. J'en ai été étonné. Vieilli. Je l'aime et j'en suis aimé, je suis aimé d'elle.

2° (Objet) - « Posséder un objet, c'est pouvoir en user » (SARTRE)

Ce voyage, je m'en souviendrai ! Passez, je vous en prie.

- S'il y a encore du rôle, j'en reprendrai !

« J'ai déchiré bien plus de feuillets que je n'en ai gardés » (BARRES), ou gardé.

3° (Dans diverses locutions verbales : Voir le verbe). On s'en va.

Je m'en tiens là. On n'en finit pas. Je n'en remets à vous.

II. (Complément de nom, ou servant d'appui à des quantitatifs et des indéfinis).

« Nourrir dans le sérail, j'en connais les détours » (RAC).

- Les belles soles ! Mettez- m'en, donnez- m'en quelques- unes, six, un peu plus.

« Je n'ai jamais pensé à accepter votre argent : vous n'en aurez pas trop » (SARTRE). Tenez, en voilà un.

« Tu en aimès un autre ! » (DAUD).

III. (Complément d'adjectif). Il ne sait plus où mettre ses livres, sa maison en est pleine. Il en est bien capable. Elle n'en est pas peu fière.

Montrez- vous – en digne.

1.4.2. EMPLOI DE « EN »

En comme pronom personnel, s'emploie pour remplacer un complément précédé de la préposition **de**, ou pour remplacer un **COD** précédé d'un article partitif ou indéfini.

REMARQUE

1. – Je me souviens de cet homme

- Je me souviens de lui.

Généralement, on n'emploie pas **EN** pour remplacer un nom de personne précédé de la préposition **de**.

2.- Je t'en ai parlé

- Donne- m'en deux ou trois

- T'en souviens- tu ?

- Je l'en ai empêché.

1.4.3. PLACE DE « EN »

EN, pronom personnel, se place toujours après les autres pronoms personnels compléments.

Ex : Nous avons acheté (des oranges) – Nous en avons acheté.

NB : Le participe passé, conjugué avec l'auxiliaire AVOIR, qui a pour complément d'objet direct le pronom personnel EN, Reste généralement invariable.

1.4.4. SENS DE « Y »

« Y » du latin « ibi » est d'abord un adverbe de lieu et il signifie « dans cet endroit-là ».

Ex : Allez- y ; Nous y sommes.

En tant que pronom personnel (toujours au sens de « ibi » du latin signifie « à cela, à cette personne- là »).

Ex : Ne vous y fiez pas. J'y renonce

(Larousse, p.2000 : 1083).

1.4.5. EMPLOI DE « Y »

Le pronom personnel **y** est employé pour remplacer un complément précédé de la préposition à, dans, sur, chez, en, ... ou un complément circonstanciel de lieu.

Ex : Avez- vous acheté des oranges au marché ?

→ Y en avez- vous acheté ?

Conduis tes frères à l'école

→ Conduis- les y, CCL

Ne vous confiez à ces gens

→ Ne vous y confiez pas.

Ensuite, le pronom personnel **y** est employé pour remplacer des noms des classes.

Ex : J'entre dans ma chambre → J'y entre.

NB : Y signifie : à cela- à cet en droit.

1.4.6. PLACE DE « Y »

Le pronom personnel **y** se place après les autres. Pronoms personnels compléments, mais avant le pronom **EN**.

Ex : Nous **y** en sommes ; vous **y** en avez.

CONCLUSION PARTIELLE

Nous venons de parler des pronoms adverbiaux « **EN** » et « **Y** » au cycle inférieur du secondaire. Nous avons donné plus d'éclaircissement et plus de précision à nos enseignants qui interviennent dans ce niveau d'étude.

Tout enseignant pourra maîtriser ces notions afin que les élèves puissent bien les assimiler.

Et pour le reste dans cette investigation est d'en présenter les données proprement dites dans les pages qui suivent.

Chapitre DEUXIEME : TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES

II.0. INTRODUCTION

Ce dernier chapitre s'ouvre sur un cadre de vérification et de contrôle des connaissances acquises par les élèves des 1^{ère} et 2^e années du secondaire sur l'emploi des pronoms personnels « EN » et « Y ». Il présente dans son ensemble le questionnaire d'enquête, problématique des résultats, les résultats globaux, la compilation des résultats, l'interprétation des résultats obtenus. Nos suggestions, nos recommandations et la fiche de préparation mettent fin à cet ensemble de recherche.

II.1. PRÉ- ENQUÊTE

Pendant la période de notre pratique et de stage, nous avons constaté chez les élèves des 1^{ères} et 2^{èmes} années du secondaire certaines fautes et même des confusions dans l'emploi des pronoms personnels « EN » et « Y » dans les phrases tant orales qu'écrites du Français. Cette situation nous a obligés de vérifier d'une manière imprévue ce cas auprès des enseignants. Nous rendant compte des insuffisances aussi bien pédagogiques que scientifiques, nous avons jugé bon de mener une démarche scientifique sur le terrain pour en savoir plus pour nous rendre compte du niveau de ces élèves nous avons préparé un questionnaire d'enquête que nous avons soumis à ces apprenants.

II.2. QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Il s'agit d'un questionnaire d'enquête que nous avons formulé et soumis aux élèves des 1^{ères} et 2^e années du secondaire. Il a été rendu possible par nous-mêmes qui posions les questions aux élèves pour palper avec nos mains la réalité de nos enquêtes.

Voici la copie du questionnaire d'enquête.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UNIVERSITAIRE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE MACHUMBI

BP. 30 GOMA

ECOLE :

SEXE :

CLASSE :

AGE :

I. Remplacez les.....par les pronoms personnels « **EN** » ou « **Y** » d'après l'usage ?

1. Bois- tu du jus d'ananas ? Oui, j'... bois
2. Connais- tu l'auteur de ce livre ? Oui, j'..... Connais l'auteur
3. Allez- vous au marché ? Non, je n'.....vais pas
4. Souviens- tu de cette histoire ? Oui, je m'..... Souviens
5. As- tu beaucoup de livres ? Oui, j'.... ai beaucoup
6. Avez- vous réfléchi à ma proposition ? Oui, j'... ai réfléchi
7. Avons- nous acheté des oranges ? Oui, nous.....avons acheté
8. Sont- ils entrés en classe ? Oui, ils..... sont entrés
9. Viens- tu du travail ? Oui, j'..... Viens
9. Es- tu attaché à ton emploi ?, Non je n'..... suis pas attaché.

II.3. ENQUÊTE RENDUE SUR LE TERRAIN

II.3.1. Démarche

Cette démarche a été faite dans certaines écoles du milieu, dont le choix n'était pas fait au hasard, mais il était certain. Nous les avons choisis suivant leur régime de gestion : Conventionnée protestante et conventionnée Catholique.

Dans toutes les écoles, nous avons été bien reçus par les autorités scolaires. Nous avons également trouvé les chefs d'établissements qui ont rendu facile notre tâche en favorisant notre contact direct avec les élèves dans les classes ciblées.

Pour la passation du test, nous avons écrit les questions aux tableaux noir et chaque élève a pris bonne note sur une feuille sur la quelle il avait répondu.

Après la passation, nous avons ramassé les feuilles selon le sexe en commençant par le féminin.

Nous sommes passés dans les classes suivantes : à l'institut KASUKA, qui fonctionne dans l'avant midi, nous nous sommes entretenus avec les élèves de 1ère année à la deuxième heure, de 8 heure 30 min à 9 heure 20 min soit 50 minutes, avec ceux de la deuxième année à la quatrième heure du matin, de 10H 25 min à 11H 15 min.

S'agissant de l'institut KIBUA qui fonctionne lui aussi dans l'avant midi, nous avons vu les élèves de la première année à la quatrième heure de 10H à 10H 50 min et ceux de la deuxième année à la deuxième heure du matin, de 8 H 20 min à 9H 10 min.

Nous présentons ici le texte avec les réponses aux questions posées.

Questions et réponses : remplacer les par les prénoms personnels « **En** » et « **Y** » d'après l'usage.

- 1) Bois-tu du jus d'ananas ? oui j'**en** bois.
- 2) Connais-tu l'auteur de ce livre ? oui j'**en** connais l'auteur,
- 3) Allez-vous au marché ? oui j'**y** vais.
- 4) Souviens-tu de cette histoire ? oui je m'**en** souviens.
- 5) As-tu beaucoup de livres ? oui j'**en** ai beaucoup
- 6) Avez-vous réfléchi à ma proposition ? oui j'**y** ai réfléchi.
- 7) Avez-vous acheté des oranges ? oui j'**en** ai acheté.
- 8) Sont-ils entrés en classe ? oui ils **y** sont entrés.
- 9) Viens-tu du travail ? oui j'**en** viens.
- 10) Es-tu attaché à ton emploi ? non je n'**y** suis pas attaché.

2.4. ECHANTILLONNAGE

Echantillonnage un nom masculin qui vient du verbe transitif « échantillonner » qui signifie « **choisir, réunir des échantillons de** ». (Larousse, 2011)

« L'échantillonnage est un groupe d'individus ou d'objet qui se sont supposés représentés l'ensemble de tous les individus ayant les caractéristiques communes concernées par notre étude ». (KAKULE, 2010-2011...)

2.4.1. Pour les élèves

Notre échantillon est constitué des élèves du degré élémentaire des instituts « KIBUA » et « KASUKA ».

Ces deux écoles ciblées appartiennent à deux régimes de gestion.

Le régime conventionné protestant comprend l'institut KASUKA ; et le Régime conventionné catholique l'institut KIBUA. Qui présente en tout un effectif de 142 élèves présents aux enquêtes ; 77 élèves à l'institut KASUKA repartis en 38 filles et 39 garçons constituent deux classes.

A l'institut KIBUA l'effectif s'élève à 65 dont 31 garçons et 34 filles.

2.5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

2.5.1. Tableau des effectifs par école

N°1

N°	Régime de gestion	Ecole	Nombre d'élève		
			Garçon	Filles	
01	Conventionné protestant	Institut KASUKA	39	38	77
02	Convention catholique	Institut KIBUA	31	34	65
	Total Général		70	72	142

2.5.2. Tableau des effectifs par classe

2.5.2.1. Institut KASUKA

a) tableau statistique

N°2.

N°	Classe	Nombre d'élèves		Total
		Garçons	Filles	
01	1 ^{ère} année	19	16	35
02	2 ^{ème} année	20	22	42
Total		39	38	77

b) **Commentaire** : Ce petit tableau représente notre échantillon en 1^{ère} année du secondaire ou sur 35 élèves 19 sont garçons et 16 filles. En 2^{ème} année, il y a 42 élèves dont 20 garçons et 22 filles. Nous constatons presque une égalité entre les garçons et les filles.

2.5.2.2. Institut KIBUA

a. Tableau statistique

N°3.

N°	Classe	Nombre d'élèves		Total
		Garçons	Filles	
01	1 ^{ère} année	18	09	27
02	2 ^{ème} année	13	25	38
Total		31	34	65

b. **Commentaire** : L'échantillon tiré dans cette classe de 1^{ère} année de l'institut KIBUA, comporte 27 élèves dont 9 filles et 18 garçons. En 2^{ème} année, nous avons eu 38 élèves présents dont 25 filles et 13 garçons. Ceci exprime le taux élevé des filles que les garçons.

2.6. EVALUATION DES RESULTATS PAR ECOLE ET PAR CLASSE

2.6.1. Institut KASUKA

2.6.1.1. Classe de 1ère année

a. tableau statistique

N°4.

Sexe	Effectifs	Réussites (R)	Echecs (E)	Pourcentage	
				R	E
Masculin	19	11	8	57,8%	42,1%
Féminin	16	7	9	43,7%	56,2%
Total	35	18	17	51,4%	48,5%

b. **Commentaire** : Après avoir fait l'analyse, nous avons constaté que le genre masculin a fourni un effort plus que le sexe féminin, car la moyenne du genre masculin est au delà de 50%. Sur 19 garçons enquêtés, 11 ont réussi à 57,8% et 8 ont échoué, ce qui fait 42,1%. Pour le sexe féminin, sur 16 filles examinées, 7 ont réussi et cela à 43,7% et 9 ont échoué à 56,2. A ce moment, l'analyse prouve que les garçons ont fourni plus d'effort que les filles.

2.6.1.2. Classe de 2ème année

a. Tableau statistique

N°5.

Sexe	Effectifs	Réussites (R)	Echecs (E)	Pourcentage	
				R	E
Masculin	20	12	8	60%	40%
Féminin	22	10	12	45,4%	54,5%
Total	42	22	20	52,3%	47,6%

b. **Commentaire** : Les réussites priment d'un genre à l'autre,

A ce cas, la moyenne chez les garçons s'élève que chez les filles avec 14,6% comme écart sur 20 garçons qui ont été examinés aux enquêtes, 12 ont réussi à 60% et 8 ont échoué à 40% ; chez les filles, sur 22 examinées 10 ont réussi à 45,4% et 12 ont échoué à 54,5%.

2.6.2. L'institut KIBUA

2.6.2.1. Classe de 1^{ère} année

a. Tableau statistique

N°7.

Sexe	Effectifs	Réussites (R)	Echecs (E)	Pourcentage	
				R	E
Masculin	18	8	10	44,4%	55,5%
Féminin	9	2	6	33,3%	66,6%
<i>Total</i>	<i>27</i>	<i>11</i>	<i>16</i>	<i>40,7%</i>	<i>59,2%</i>

b. **Commentaire** : En 1^{ère} année de l'institut KIBUA nous avons examiné 27 élèves, 18 garçons et 9 filles.

Après les enquêtes, l'analyse nous précise que sur 18, garçons 8 ont réussi soit 44,4% et 10 ont échoué à 55,5%, chez les filles, sur 9 examinées 3 ont réussi à 33,3% et 6 ont échoué à 66,6%. Cette analyse nous montre que les deux genres ont échoué.

2.6.2.2. Classe de 2^{ème} année

a. Tableau statistique

N°8.

Sexe	Effectifs	Réussites (R)	Echecs (E)	Pourcentage	
				R	E
Masculin	13	7	06	53,8%	46,1%
Féminin	25	12	13	48%	52%
<i>Total</i>	<i>38</i>	<i>19</i>	<i>16</i>	<i>50%</i>	<i>50%</i>

b. **Commentaire** : L'analyse dans ce tableau nous indique que sur 38 élèves examinés en 2^{ème} année, 13 garçons et 25 filles dont 7 garçons ont réussi à 53,8% et 6 ont échoué à 46,1%. Chez les filles, sur 25 examinées dans cette classe, 12 ont eu des résultats positifs soit 48% et les 13 restants ont échoué à 52%.

2.6.3. Résultats globaux par école

2.6.3.1. A l'institut KASUKA

a. Tableau statistique

N°9.

Sexe	Effectifs	Réussites (R)	Echecs (E)	Pourcentage	
				R	E
Masculin	39	23	16	58,9%	41%
Féminin	38	17	21	44,7%	55,2%
<i>Total</i>	<i>77</i>	<i>40</i>	<i>37</i>	<i>51,9%</i>	<i>48%</i>

b. **Commentaire** : Les résultats globaux à l'institut KASUKA prouvent que les réussites aux différents genres présentent l'écart de 14,2% sur 39 garçons enquêtés, 23 ont eu des bons résultats soit 58,9% et 16 ont échoué soit 41%, pour les filles, sur 38 examinées 17 ont réussi soit 44,7% et 21 ont échoué soit 55,2%. En tout cas, sur 77 élèves, nous avons trouvé 40 réussites qui a fait 51,9% et 37 échecs soit 48%.

2.6.3.2. A l'institut KIBUA

a. Tableau statistique

N°10.

Sexe	Effectifs	Réussites (R)	Echecs (E)	Pourcentage	
				R	E
Masculin	31	15	16	48,3%	51,6%
Féminin	34	15	19	44,1%	55,8%
<i>Total</i>	<i>65</i>	<i>30</i>	<i>35</i>	<i>46,1%</i>	<i>53,8%</i>

b. **Commentaire** : Le résultat dans cette école n'est pas satisfaisant, car pour les deux sexes la moyenne est inférieure à 50% sur 31 garçons évalués, 15 ont réussi soit 48,3% et 16 ont obtenu des mauvais résultats à 51,6% ; pour les filles sur 34 examinées 15 ont eu des bons résultats soit 44,1% et 19 sont tenus en échecs de 55,8%.

Au total, sur 65 élèves examinés 30 ont réussi à 46,1% et 35 ont échoué à 53,8% ont échoué à 53,8%.

2.6.4. COMPILATION DES RESULTATS DES DEUX ECOLES

a. Tableau statique n°11

Ecole	Effectifs	Réussites (R)	Echecs (E)	Pourcentage	
				R	E
Institut KASUKA	77	40	37	51,9%	41%
Institut KIBUA	65	30	37	46,1%	53,8%
Total	142	70	74	49,2%	50,7%

b. **Commentaire** : En comparant les résultats obtenus dans ce dernier tableau, nous avons compris que dans nos écoles, l'emploi des pronoms "EN" et "Y" n'a pas été bien maîtrisé par les élèves de 1^{er} et 2^e années secondaires qui ont été l'objet de notre échantillon, car plus de la moitié des candidats n'ont pas satisfait au test.

A l'institut KASUKA de 77 élèves, 40 ont réussi soit 51,9% et 37 ont échoué soit 48% ;

Pour l'institut KIBUA de 65 participants au test, 30 ont réussi à 46,1% et 35 échecs soit 53,8% sur 142 élèves qui ont participé au test, 70 ont réussi et 74 ont échoué.

Apparemment les moyennes obtenues par les élèves diffèrent suivant les écoles. En effet, l'institut KASUKA semble avoir mieux travaillé que l'institut KIBUA, car l'écart revient à 5,8%. Ces échecs peuvent être causés par certains éléments qui en sont à la base.

2.7. INTERPRETATION DES RESULTATS OBTENUS

Ces résultats prouvent en suffisance que les élèves du degré inférieur du secondaire n'ont pas la maîtrise de l'emploi des pronoms "EN" et "Y". Et ceci est causé par :

2.7.1. Le Manque de documentation

Après les enquêtes menées aux écoles ciblées, nous avons remarqué l'insuffisance de la documentation par les professeurs ; pour se documenter, certains sont obligés de faire recours aux anciens cahiers ou aller chercher des documentations auprès des élèves d'autres écoles pour préparer des leçons. Il est certain de reproduire les fautes précédemment commises par ces élèves ou ces prédécesseurs. Ces professeurs non informés ont difficilement à transmettre les matières à leurs élèves. On enseigne pour enseigner. Ce pourquoi la tâche enseignante devient lourde et qu'il ne faut pas l'attribuer à

n'importe qui. Mais il est aussi nécessaire de mettre à sa disposition une bonne documentation pour la meilleure préparation des leçons, pour un bon rendement scolaire (résultat).

2.7.2. La sous qualification

Dans les écoles où nous sommes passés, nous avons trouvé des enseignants qui souffrent de la non qualification. Ils sont formés dans d'autres domaines. Ils ignorent les méthodes d'enseignement pour une leçon de français.

Ils recourent à la méthode traditionnelle.

Avec l'ISP MACHUMBI, nous vivons dans l'espoir que ce problème trouvera une solution, car l'institut Kasuka nous avons trouvé des candidats évoluent dans cette institution et le résultat là même justifié. Nous exhorterons à ses enseignants non qualifiés de fournir les efforts pour quitter cette qualification afin de redynamiser l'enseignement dans les années avenir.

2.7.3. L'encadrement des élèves pendant les heures des cours

A notre passage, nous avons remarqué que certains enseignants montrent certaines failles dans le cadre de s'occuper aux élèves. La non intensification des exercices et devoirs à domicile favorise une grande faiblesse et pendant le cours de récréation, ils ne contrôlent pas ses apprenants à parler en langue française, et cela est dû soit au manque de la conscience professionnelle. Nous devons connaître que l'évaluation se fait de plusieurs façons, elle peut s'appliquer soit en classe ou à la maison pour la bonne maîtrise des structures grammaticales.

2.7.4. Le manque de collaboration entre l'école et la famille

Lors de notre passage pour tester les élèves, nous nous sommes confrontés à des multiples problèmes ; nous avons assisté a un système de recouvrement des frais scolaires qui consiste à chasser les enfants qui ne sont pas en ordre, ces élèves seront victimes pendants toutes les matières du jour. Pour déquenter cette situation, il faut qu'un compromis soit pris entre les parents et l'école pour que les élèves puissent étudier dans un bon climat d'attente. Mais il y a de fois certains parents négligent de participer aux réunions scolaires, alors que c'est à cette occasion qu'ils devront présenter leurs difficultés liées au payement.

L'enseignant soucieux termine son programme, il doit avancer avec son cours sans tenir compte de ses enfants chassés.

2.8. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATION

2.8.1. Suggestion

Les résultats obtenus prouvent que les enfants de la 1^{ère} et de la 2^e année du secondaire n'ont pas la maîtrise sur l'emploi des pronoms "EN" et "Y". Et cela est dû à la manière dont on dispense le cours et au quel nous devons prêter moins fortes pour trouver une bonne solution d'apporter les corrections aux erreurs commises.

Pour les corrections, nous pouvons citer la qualification de l'enseignant, la compétence qui, évite les points difficiles pouvant l'envoyer aux matières du jour et au manque des manuels permettant à l'enseignant de se documenter.

En remédiant à cette situation, il serait favorable aux responsables des écoles de disponibiliser à tout le niveau une documentation suffisante et riche à la portée à ses enseignants de français dans les écoles du secondaire.

Pour enlever les équivoques nous pouvons dire que la tenue de séances de SERNAFOR qui a pour objectif de lutter contre la sous qualification scientifique (on ne peut pas tout connaître) et méthodologique (difficultés rencontrées dans la marche de certaines leçons) est très nécessaire.

En effet, pour améliorer la qualité de l'enseignement, nous devons redynamiser les activités de la cellule de base (CB) de formation et d'encadrement.

2.8.2. Recommandations

2.8.2.1. Aux autorités scolaires

- Fournir la documentation nécessaire aux enseignants pour leur permettre des bonnes précisions dans les préparations des différentes leçons
- Instruire l'enseignant sur les connaissances tant scientifique que méthodologique : c'est l'action de formation
- Organiser des séances de SERNAFOR permanentes avec les enseignants et renforcer ainsi les cellules pédagogiques
- Faire des visites d'encadrement c.à.d. une rencontre aux cours de la quelle le chef de cellule de base (CCB) fait un suivi scientifique et méthodologique envie de mesurer l'impact de la formation reçue pendant le SERNAFOR.

- Mettre à la portée des enseignants de Français un programme national de l'enseignement.
- Faire un suivi régulier sur les activités scolaires des apprenants.

2.8.2.2. Aux enseignants

- Avoir une conscience professionnelle pour bien préparer les leçons ;
- Se sacrifier pour assurer une meilleure formation aux élèves ;
- Mettre en jours tous les documents pédagogiques ;
- Tenir les réunions de formation, qui est une rencontre du travail des enseignants appartenant à une même unité pédagogique (U.P) en vue de s'auto former sur le plan scientifique et didactique.
- Améliorer la qualité d'enseignement en évitant la sous qualification, suivre les études supérieures et universitaires.
- N'oublier pas de pointer des doigts à l'Etat de prendre en charge les personnels de l'enseignement.

2.8.2.3. Aux élèves

- Nous recommandons de s'efforcer d'être ponctuel aux cours ;
- Ne pas faire une école buissonnière ;
- Suivre attentivement les leçons vues en classe et étudier ces matières afin de maîtriser et assimiler les différentes notions ou règles ;
- Faire les devoirs qui leurs sont soumis en classe pour s'auto-évalué.
- Respecter les règlements scolaires pour leur discipline.

2.8.2.4. Aux parents

- Il est prié aux parents de s'acquitter régulièrement de leurs devoirs pour garantir une formation permanente de leurs enfants ;
- Faire un suivi régulier sur les devoirs donnés à leurs enfants ;
- Etre responsable de l'éducation des enfants au sein du toit familiale ou ces derniers passent le gros de leur temps.

FICHE DE PREPARATION DETAILLEE N°1

NOM de l'école : INSTITUT KIBUA

NOM et POST NOM du professeur : BANS MATUMO

Branche : Français

s/Branche : Grammaire

Sujet de la leçon : les pronoms personnels EN et Y

Matière : l'emploi des pronoms personnels EN et Y

Sujet de la révision : question sur la matière vue précédemment

Référence : précis de grammaire, au gré de vague page 65

Matériel didactique : craie de couleur et les phrases au tableau noir

Objectif opérationnel : au terme de la leçon, l'élève qui suit attentivement sera capable de former correctement des phrases contenant les pronoms personnels "EN" et "Y".

Jour & date	Heure	Classe
M., le 22/07/2013	9 ¹⁰ -10 ⁰⁰	2 ^e Séco.

METHODE ET PROCEDE	MATIERE A ENSEIGNER
I. CONTEXTE	
<p>a. Rappel : le professeur pose quelques questions sur la matière précédente.</p> <ul style="list-style-type: none"> - De quoi avons-nous parlé la fois passée en français ? - Qu'est ce qu'un pronom personnel ? - A quelle personne le pronom peut-il remplacer un nom déjà exprimé ? <p>b. Motivation : l'enseignant note quelques phrases au tableau noir et demande aux élèves de lire les</p>	<p>E : la fois passée nous avons parlé des pronoms personnels</p> <p>E : le pronom personnel désigne les êtres en marquant la personne grammaticale.</p> <p>E : le pronom personnel représente ou remplace un nom déjà exprimé dans la 3^e personne.</p>

<p>phases puis pose des questions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui peut lire la première phrase ? - Qui peut lire la deuxième phrase ? - Qui peut lire la troisième question ? - Qui peut lire la dernière question ? - Donner la nature des mots en couleur. <p>c. Annonce du sujet</p> <p>L'enseignant note le sujet au tableau noir et le fait noter par le journal de chaque élève.</p>	<p>E : j'aime beaucoup Paris et j'en admire les monuments.</p> <p>E : j'en suis fort aise</p> <p>E : vous y répondez</p> <p>E : je m'y suis attaché</p> <p>E : la nature des mots en couleur est le pronom personnel ou pronom adverbial</p> <p>P : aujourd'hui nous allons étudier sur les pronoms personnels EN et Y</p>
<p>a. Analyse :</p> <p>1^{ère} phase : l'enseignant pose des questions sur le sujet de la leçon du jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quand est ce que EN et Y sont pronoms personnels ? - EN et Y équivalent le premier à un complément construit avec quoi ? - Le second à un complément construit avec quoi ? - Qui peut former une phrase avec les pronoms EN et Y ? - Qui peut aussi former deux phrases contenant ces pronoms En et Y ? - Qui autre peut former des phrases contenant ce pronoms EN et Y ? <p>2^{ème} phase : l'enseignant note quelque question au tableau noir et demande aux élèves de répondre rapidement à ses questions.</p>	<p>E : EN et Y sont pronoms personnels quand, représentant, soit un nom de chose ou d'animal, soit une idée.</p> <p>E : EN et Y équivalent le premier à un complément construit avec de</p> <p>E : le second à un complément construit avec a ou dans</p> <p>E : Défiez-vous en Ils y sont entrés en classe</p> <p>E : J'en connais l'auteur Conduis-les-y</p> <p>E : je m'en souviens J'y ai réfléchi</p>

<p>Lisez attentivement puis remplacez les ... par les pronoms personnels EN et Y d'après l'usage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sont-ils entrés en classe ? - Es-tu attaché à ton emploi ? - Viens-tu du travail ? - Connais-tu cette histoire ? - Bois-tu du jus d'ananas ? - Allez-vous au marché ? - Avons-nous acheté des oranges ? - Avez-vous réfléchi à ma proposition ? - As-tu beaucoup de livres ? - Souviens-tu de cette histoire ? 	<p>E : Oui, ils y sont entrés</p> <p>E : Non je n'y suis pas attaché</p> <p>E : oui, j'en viens</p> <p>E : Oui, j'en connais</p> <p>E : Oui, j'en bois</p> <p>E : Non, je n'y vais pas</p> <p>E : oui, nous en avons acheté</p> <p>E : oui, j'y ai réfléchi</p> <p>E : Oui, j'en est beaucoup</p> <p>E : Oui, je m'en souviens</p>
<p>Explication :</p> <p>L'enseignant demande aux élèves de former chacun six phrases contenant les pronoms EN et Y. Donc chaque pronom aura trois phrases.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donnez trois phrases contenant le pronom EN. - Ensuite, donnez trois phrases contenant le pronom Y. 	<p>E : - Je m'en souviens</p> <ul style="list-style-type: none"> - j'en ai beaucoup - nous en avons <p>E : - j'y ai réfléchi</p> <ul style="list-style-type: none"> - vous y répondez - je n'y vais pas.

CONCLUSION GENERALE

Notre travail a porté sur le niveau de la maîtrise de l'emploi de pronoms adverbiaux EN et Y au degré élémentaire du secondaire à titre illustratif les instituts KASUKA et KIBUA. Il s'agit autrement dit d'une évolution qui nous a aidés à avoir une certitude sur le niveau des élèves.

Ce choix du sujet étant de faire sortir les élèves et les enseignants en difficulté de cette crise d'usage des pronoms adverbiaux "EN" et "Y".

Dans le premier chapitre, nous avons présenté le cadre théorique du sujet, dans le deuxième chapitre, nous avons présenté les données d'étude. Le deuxième chapitre est focalisé sur l'enquête menée sur terrain en vue de lier la théorie à la pratique.

L'ensemble des réussites varié entre 50,7 et 49,2% pour les deux écoles. Ce qui prouve en suffisance que les résultats sont médiocres, les élèves ne maîtrisent pas la notion de l'emploi des pronoms adverbiaux "EN" et "Y".

Notre souci était de savoir pourquoi les élèves du degré élémentaire du secondaire ne savent pas distinguer les pronoms adverbiaux "EN" et "Y". Nous proposons aux professeurs de fournir beaucoup d'efforts en insistant sur cette notion par des nombreux exercices structuraux oraux et écrits.

L'Etat Congolais ferait mieux de doter les écoles des outils nécessaires (livres, programme adapté) pour que les élèves ainsi que nos enseignants puissent s'en servir. Nos appréciations ont été telles que nous avons fait un travail qui est à notre niveau. Cependant, ce travail est un essai d'identification et des corrections d'erreurs remarquées au niveau de l'emploi des pronoms adverbiaux "EN" et "Y" chez nos élèves.

Sans toutefois prétendre avoir épuisé toutes les recherches conformes à cette matière les marques et les corrections de nos lecteurs aideront cette recherche à se poursuivre, car chaque jour qui passe apporte des innovations.

BIBLIOGRAPHIE

I. *OUVRAGES DE BASE*

1. GREVISSE, M, Précis de grammaire française, Paris, DUCULOT, Genbloux,
2000
2. GREVISSE, M, Le bon usage, Paris, DUCULOT, 1980
3. DEPRIEZ, J, ET BRADFER.J, Grammaire Française moderne, Bruxelles,
Stellamaris, 1978

II. *OUVRAGES SPECIALISES :*

1. Programme National de français, CEREDIP, EDIDEPS, KIN, 1988
2. NGULUNGANA. G, Apprenons la langue française 2^e secondaire, EDIDEPS,
KIN, 1986
3. DEVOGNER, R, Nous parlons le français, VOGEL, 1^{er} secondaire, Kinshasa,
1988
4. Augré de vague, 2^e secondaire, EDI, KINSHASA, 2000

III. *DICTIONNAIRE*

1. Larousse, p, dictionnaire, la rousse de poche, paris, Ed, Marabout, 1958
2. Robert, p, Dictionnaire des synonymes, Paris Hachette, 1981
3. Robert, p, le petit robert 2003, Paris, le Robert, 2003.

IV. *COURS, TFC ET AUTRES*

1. BWIKO, K, Emploi des articles définis et indéfinis, TFC en GFLA, ISP
MASEREKA, 2011
2. MUSHUNGANYA, S.J., Grammaire française, cours en Fla, ISP
MACHUMBI, 2011.
3. KABIKWA, R, La grammaire du français contemporain, cours en Fla, ISP
MACHUMBI, 2011-2012.

TABLE DES MATIERES

EPIGRAPHE.....	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1. CHOIX ET INTÉRÊT DU SUJET.....	1
0.2. ETAT DE LA QUESTION	1
0.3. PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE.....	1
0.4. HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE.....	2
0.5. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	3
0.5.1. La méthode d'enquête	3
0.5.2. LA METHODE D'ANALYSE.....	4
0.5.3. LA TECHNIQUE DOCUMENTAIRE.....	4
0.6. OBJECTIFS DU TRAVAIL.....	4
0.7. DELIMITATION DU SUJET.....	5
0.8. DIFFICULTES RENCONTREES.....	5
CHAPITRE PREMIER. APPROCHE CONCEPTUELLE.....	6
1.0. INTRODUCTION.....	6
1.1. EVALUATION.....	6
1.1.1. Définition	6
1.2. PRESENTATION DES ECOLES D'ETUDES.....	9
1.2.1. L'INSTITUT KASUKA.....	9
1.2.1.5. Aspect administratif.....	10
1.2.2. L'institut KIBUA	11
1.3. GENERALITE SUR LES PRONOMS PERSONNELS.....	13
1.3.1. Définition	13
1.3.2. Sortes de pronoms personnels.....	15
1.3.3. Emploi des pronoms personnels.....	16
1.3.4. Place du pronom personnel complément d'objet	19
1.4. LES PRONOMS « EN » ET « Y ».....	23
1.4.2. EMPLOI DE « EN ».....	25

1.4.3. PLACE DE « EN »	26
1.4.4. SENS DE « Y »	26
1.4.5. EMPLOI DE « Y »	26
1.4.6. PLACE DE « Y »	27
CONCLUSION PARTIELLE	27
Chapitre DEUXIEME : TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES	28
II.0. INTRODUCTION	28
II.1. PRÉ- ENQUÊTE	28
II.2. QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE	28
II.3. ENQUÊTE RENDUE SUR LE TERRAIN	29
II.3.1. Démarche	29
2.4. ECHANTILLONNAGE	31
2.4.1. Pour les élèves	31
2.5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	31
2.5.1. Tableau des effectifs par école	31
2.5.2. Tableau des effectifs par classe	32
2.6. EVALUATION DES RESULTATS PAR ECOLE ET PAR CLASSE	33
2.6.1. Institut KASUKA	33
2.6.2. L'institut KIBUA	34
2.6.3. Résultats globaux par école	35
2.6.4. COMPILATION DES RESULTATS DES DEUX ECOLES	36
2.7. INTERPRETATION DES RESULTATS OBTENUS	36
2.7.1. Le Manque de documentation	36
2.7.2. La sous qualification	37
2.7.3. L'encadrement des élèves pendant les heures des cours	37
2.7.4. Le manque de collaboration entre l'école et la famille	37
2.8. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATION	38
2.8.1. Suggestion	38
2.8.2. Recommandations	38
CONCLUSION GENERALE	43
BIBLIOGRAPHIE	44
TABLE DES MATIERES	45